Retenues de substitution : Les opposants re§us l'Agence de l'eau

Dossier de

de /> la rédaction de H2o December 2022

Jeudi 15 décembre, à Orléans, alors qu'un rassemblement était organisé au siÃ"ge de l'agence de l'eau par le collectif Bassines Non Merci, la présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau a re§u, à leur demande, une délégation de parlementaires nationaux et européens, accompagnée de quelques représentants du collectif. La présidente était accompagnée d'un vice-président du conseil d'administration, de présidents de commissions du conse d'administration et du directeur général de l'agence. La présidente a notamment souligné l'importance des démarches territoriales partagées au plus prÃ"s du terrain (projets de territoire pour la gestion de l'eau) pour définir des solutions différenciées et adaptées aux enjeux propres à chaque territoire, dans l'objectif d'atteindre une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau telle que définie par la loi et les directives européennes. Toutefois, concernant le stockage hivernal de l'eau, elle a rappelé que le SDAGE 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne, adopté en mars dernier par le comité de bassin, indique que, en complément d'actions d'économies d'eau, le stockage hivernal de l'eau constitue une des solutions pour remplacer des prélÃ"vements en été et atteindre ainsi les objectifs de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau. En cohérence avec ce schéma directeur et l'instruction interministérielle du 7 mai 20 relative aux projets de territoire pour la gestion de l'eau, le programme d'intervention, qui régit l'attribution des financements de l'agence de l'eau prévoit la possibilité de financer des retenues de substitution quand elles s'inscrivent dans de tels projets de territoire. C'est dans ce cadre que le conseil d'administration a validé une aide financiÃ"re pour les retenues de substitution sur le bassin versant de la SÃ"vre niortaise et du Mignon, qui ont fait par ailleurs l'objet d'autorisations administratives.

Communiqué de l'agence